

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mai 2024

ATTRACTIVITÉ - SALON INNN 2024 - TARIFICATION DES PRESTATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Pascal MATHE, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Sécolène BARDET à François GUYON, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Anne-Lydie LARRIBAU à Elmano MARTINS, Gérard LEFEVRE à Thibault HEBRARD, Alain LIAIGRE à Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Franck PORTZ à Lucy MOREAU, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Séverine VACHON par Pascal MATHE.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Gérard LABORDERIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 21 MAI 2024

ATTRACTIVITÉ - SALON INNN 2024 - TARIFICATION DES PRESTATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Depuis 2022, l'évènement INNN (Salon de L'innovation Numérique, de l'Insurtech et du Risque) se tient en centre-ville de Niort, Place du Donjon à Niort. Celui-ci attire sur deux jours environ 1 300 personnes, rassemble une cinquantaine d'exposants, plus de quatre-vingt insurtech européennes et une dizaine de groupes d'assurances assureurs.

Le salon INNN 2024 se tiendra les 1^{ers} et 2 octobre prochain sur ce même site avec l'ambition 2024 de continuer à faire rayonner le territoire au travers de cet évènement. Il permet aux entreprises de mettre l'accent sur leur activité et leurs produits, leur marque, par le biais de prises de parole, de rendez-vous d'affaires, de stands, et d'ateliers...

Il est proposé pour cette édition 2024 de fixer les tarifs suivants :

- **2 niveaux de sponsoring :**
 - Niveau 1 : 10 000 € (6 sponsors possibles)
 - Niveau 2 : 25 000 € (1 seul sponsor possible)

Chaque partenaire bénéficiera de niveaux de prestations adaptés au montant du sponsoring choisi (communication, prise de parole, privatisation d'espaces...)

- **Prix des stands :**

Stand Expositant (7.5 m²) Avec mobilier	Stand Expositant (7.5m²) Sans mobilier
2000.00€	1800.00€
Boitier électrique et délimitation de stand offerts	Boitier électrique et délimitation de stand offerts
Mobilier classique	Stand sans mobilier
Frais d'installation offerts	Frais d'installation offerts
2 places pour la soirée	2 places pour la soirée

Stand startup (4m²)
600.00€
Boitier électrique et délimitation de stand offerts
Stand avec mobilier (table haute et tabourets)
Frais d'installation offerts
2 places pour la soirée

Le Mode de règlement sera le suivant :

- Pour les sponsorings et la réservation des stands : un avis de sommes à payer sera émis par la collectivité à la vue du bon de commande établi entre le client et la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf événement de force majeure empêchant la tenue de la manifestation et uniquement après validation de la collectivité.

Les tarifs proposés s'entendent nets de taxes.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la tarification des prestations proposées ci-dessus ;
- Approuve le mode de règlement des prestations ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président